

LE SALON DÉPARTEMENTAL

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE DE 10H A 18H

A VILLIERS-LE-BEL ESPACE MARCEL PAGNOL

Organisé par le Conseil général du Val d'Oise, le Salon départemental rassemblera dans un même lieu l'ensemble des acteurs composant le large réseau d'accueil et d'accompagnement aux créateurs et repreneurs d'entreprises du département.

Les exposants

Plusieurs dizaines d'acteurs incontournables du monde de l'entreprise réunis sur un même lieu assureront l'efficacité de vos prises de contacts utiles. Les principaux organismes publics et privés, institutions et prestataires sont présents et répartis sur trois secteurs thématiques – Création et Reprise - Gestion et Financement - Equipements et Services.

Les conférences et ateliers-débats

Pour acquérir ou renforcer vos connaissances, des spécialistes animeront ces rendez-vous incontournables pour faire le plein d'informations et trouver une réponse immédiate à toutes vos questions.

Conférences - Salle Prestige	
10 h à 12 h	Réussir sa création d'entreprise : de la démarche aux formalités.
14 h à 16 h	Les différentes sources de financement de la création et de la reprise d'entreprise
Ateliers pratiques - Salle 1	
10 h 30	Focus sur le statut de l'auto-entrepreneur
11 h 30	Reprendre c'est toujours entreprendre : Les étapes clés d'une reprise d'entreprise
14 h 30	Comment entreprendre autrement (coopérative d'activité, couveuse...)
15 h 30	Loger son entreprise dans le Val-d'Oise : les bonnes adresses
16 h 30	Bien faire son étude de marché

Les temps forts

Les offres de reprise d'entreprises

Envie de reprendre une entreprise ? Prévoyez de vous rendre absolument sur l'espace « Bourse d'opportunités ». Vous y trouverez des centaines d'offres régionales ainsi que des conseils gratuits.

Le salon d'affaires

Cet espace sera l'occasion de vous entretenir et de dialoguer avec des entrepreneurs ou repreneurs récemment installés dans le département.

Le concours de la jeune entreprise du Val-d'Oise - Remise des prix à 12 h 15

Une cérémonie de remise des prix récompensera des entrepreneurs les plus exemplaires ayant créé ou repris leur entreprise depuis moins de 3 ans à la date du salon départemental. En plus de lots remis aux lauréats, les huit premiers se verront remettre des prix en numéraire pour un total de 15 870 €.

Prix remis par : Le Conseil général du Val d'Oise, la Communauté d'agglomération Val de France, Argenteuil, Bezons l'agglomération, la Communauté de communes du Parisis, la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency, la Communauté d'agglomération Val et Forêt, Le Mouvement des entreprises du Val d'Oise et la Société Générale.

Le guide « Bien entreprendre dans le Val-d'Oise »

Cet annuaire départemental édité par le Conseil général du Val d'Oise est un véritable outil d'aide à la création d'entreprise qui offre de précieuses informations à tous ceux qui souhaitent entreprendre. Il sera remis gratuitement à l'entrée de chaque manifestation.